

Une nouvelle meule ornée au Messak (Libye)

*Jean-Loïc LE QUELLEC (JLLQ)**
*Bertrand POISSONNIER (BP)***
*Alexandre LIVINGSTONE-SMITH (ALS)****

Trois fragments de cet objet ont été remarqués par l'un de nous (BP) le 6 juillet 2002 sur le site m40F43-BP030 (Fig. 1, 2) lors d'une reconnaissance effectuée dans le cadre des opérations d'archéologie préventive réalisées au Messak de 1999 à 2005 (concession NC 191, dir. JLLQ). Un quatrième fragment raccordable aux précédents a été trouvé par ALS le 16 juillet suivant, à trente mètres à l'est des trois précédents. Une prospection très minutieuse effectuée la même semaine par ALS et JLLQ dans un rayon de deux cents mètres autour de ces emplacements n'a pas permis de trouver d'autres morceaux de cette pièce, qui demeure donc

incomplète (Fig. 3). En fin de mission, tous les fragments recueillis ont été officiellement remis au Musée National de Tripoli, où ils ont été réceptionnés par son directeur d'alors, Mohammed Fakroun.

Typologiquement, l'objet peut être défini comme une «meule» au sens large, même si, pour des pièces aussi fines et peu incurvées, il a pu être proposé de parler de «plats» (Gast, 1995). Des meules ellipsoïdales ne sont pas rares dans l'ensemble du bassin de Murzuq, où il arrive de les retrouver brisées accidentellement par suite d'un trop grand degré d'exhaustion... preuve que ces objets étaient bien

utilisés pour moudre quelque chose, et non comme simples «plats». Un bel exemple en est donné par celui remarqué en 1980 à el-Warer au Messak: ses six fragments étaient en connexion, et son épaisseur minimale n'était que de trois millimètres. Encore peut-on supposer qu'elle était encore moindre dans la partie manquante

* Directeur de recherches au CNRS
 IFAS (UMIFRE 25)
 Johannesburg (Afrique du Sud)

** INRAP (France)

*** Musée royal de l'Afrique Centrale
 Tervuren (Belgique)

Fig. 1. Vue générale du site m40F43-BP030. La localisation de la meule est indiquée par un cercle plus clair. Au fond se profilent les dunes de l'Edeyen de Murzuq (Photo JLLQ).

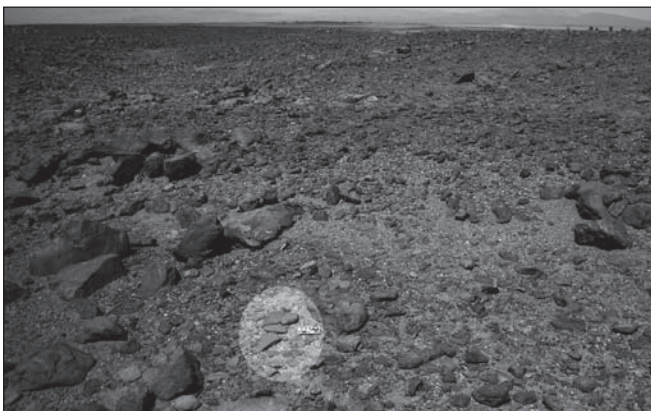
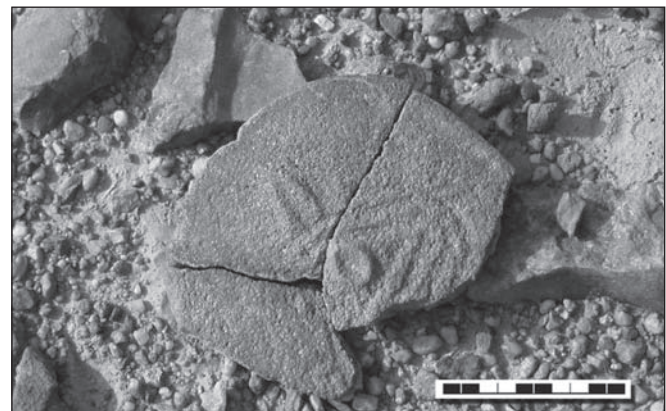


Fig. 2. Les trois premiers fragments découverts, *in situ*. Noter les variations de patine (Photo BP).



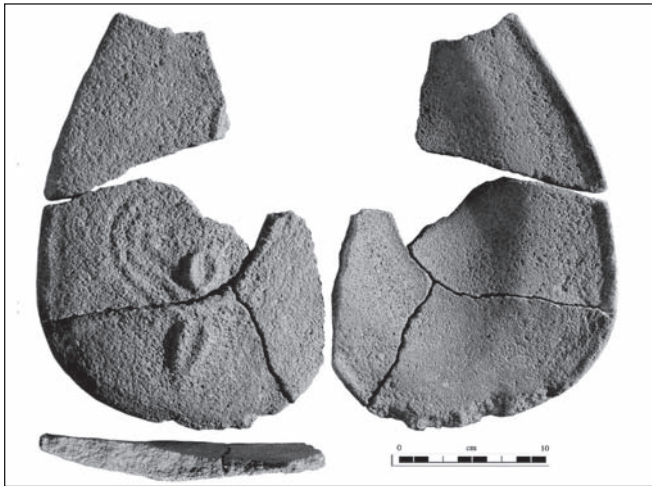


Fig. 3. La meule ornée du Messak (Photo JLLQ).

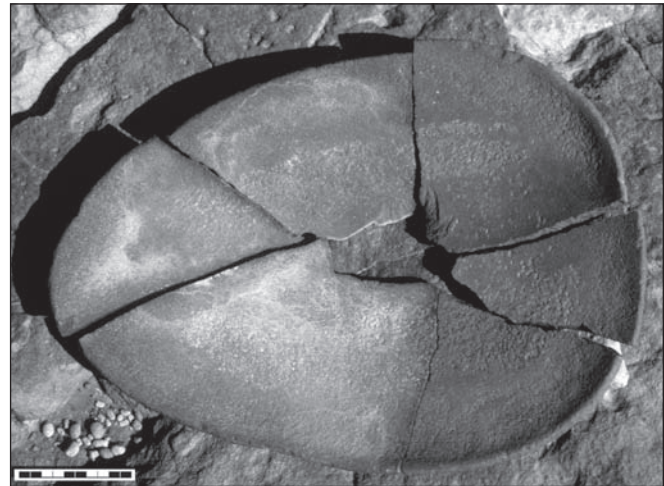


Fig. 4. Meule d'el-Warer (Messak) utilisée jusqu'à exhaustion complète (Photo JLLQ 1980).

au centre, par suite d'un usage continu qui aboutit finalement à sa destruction (Fig. 4).

Sauf en ce qui concerne une rainure qui court parallèlement à une partie de son contour, le décor de la meule que nous signalons apparaît sous la forme d'un cordon en relief. Techniquement, la réalisation d'une telle ornementation s'apparente nettement à celle du «double contour» typique de la culture du Messak (Le Quellec, 1996). Il convient en effet de tracer le motif, non pas en exécutant un tracé en creux comme pour les gravures ordinaires, mais en gravant par deux traits parallèles. La surface externe est alors abaissée par bouchardage, de manière à ce que le dessin formé par la matière épargnée entre les deux traits du départ apparaisse finalement en champlevé, après disparition de ces traits eux-mêmes. Ici, ce décor paraît avoir quelque chose d'animalier, avec ce qui semble être l'indication d'un œil et d'une oreille.

Les quatre fragments de cette meule se trouvaient sur la zone rocheuse plane, entrecoupée de petits oueds, où vient mourir le massif du Messak avant que ne commence, un peu plus à l'est, le grand massif dunaire de l'edeyen de Murzuq. Dans les environs immédiats se remarquent plusieurs de ces postes de taille opportunistes si fréquents sur le plateau du Messak, et dont les vestiges appartiennent ici, typologiquement, à ce qui semble être un Paléolithique moyen, sans rapport avec notre objet. Celui-ci fut réalisé dans le grès local, et la patine de ses parties ornées est exactement la même que celle de

sa surface non décorée, tout en variant selon ses parties: noirâtre sur trois morceaux, rosâtre sur le quatrième — rien ne peut donc laisser penser que le décor ne serait pas original. Que l'un des fragments ornés soit d'une autre patine que les autres s'explique par le fait qu'après la cassure ce fragment-là est resté face ornée tournée vers le sol, alors qu'à l'inverse les autres avaient leur face décorée à l'air libre, et c'est alors leur autre côté qui présente une couleur rosâtre. Il importe de noter en tout cas que la patine des parties sombres ne se différencie aucunement de celle des roches environnantes. Sauf à supposer un processus de dépatinisation, possible mais non clairement documenté, ces observations semblent indiquer que la patine foncée se serait formée après que la meule (se) fût brisée, ce qui n'est possible qu'avant 3500 CalBP, et plus probablement autour de 6500 CalBP (Zerboni, 2008, fig. 13).

Les meules ornées ont été rarement signalées au Sahara. En exemple de virtuosité dans le polissage de la pierre, Lionel Balout en cite une, actuellement conservé au Musée du Bardo à Alger mais de provenance tassilienne non précisée, dont le pourtour de la surface travaillante est délicatement «tuyauté» (Balout, 1958: 152).

Une deuxième a été signalée par Jean-Pierre Savary à Tihigaline (N36e22) comme provenant d'une zone riche en vestiges décrits comme néolithiques (armatures de flèches, haches polies, céramiques, gravures rupestres d'éléphant et de girafe) qui ne semblent pas avoir été étudiés. Elle est en grès

rose, longue de cinquante centimètres, et elle adopte la forme de trapèze allongé commune à de nombreuses meules de la région. L'une de ses extrémités s'orne, sur la face non travaillante, d'un motif en relief constitué de deux spirales reliées par une barre. La face utilitaire, très peu concave, présente une zone d'usure circulaire décalée vers la partie la plus large de l'instrument. Savary insiste sur «le fait que le motif sculpté (qui aurait été en contact avec le sol pendant un éventuel usage de meule, puisque c'est l'autre face qui est concave) ne soit pas abîmé», et sur «la relative invraisemblance qu'il y aurait eu à utiliser pour un usage si commun un objet si soigneusement ornementé». Il en conclut qu'il pourrait s'agir d'une meule de belle facture, utilisée comme telle pendant un certain temps avant de «tenter un artiste qui l'a transformée en une sorte de «stèle» en lui ajoutant un motif d'apparence zoomorphe, «symbolisant deux cornes de béliers» (Savary 1963). Ultérieurement, Savary a trouvé à cet objet un aspect anthropomorphe auquel il a prêté des analogies «égéennes», les spirales devenant alors des motifs «oculaires» (Savary, 1965).

Une autre meule ornée, actuellement perdue, proviendrait de la même zone que la précédente, où elle aurait été trouvée par M. G. Labit: elle était de même forme «mais avec une protubérance mieux marquée sur le plus petit côté du rectangle, qui avait été évidée pour dégager une sorte de poignée sur laquelle étaient sculptées trois cannelures» (Savary, 1963: 318).

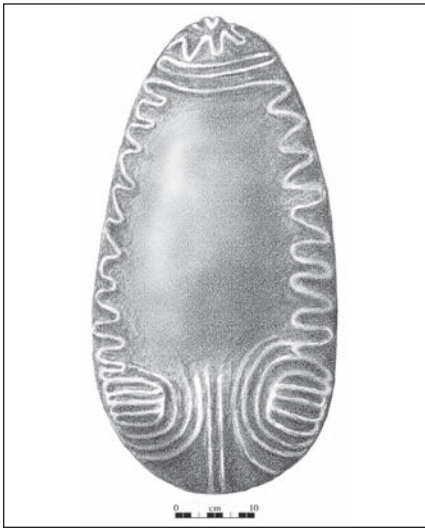


Fig. 5. Pièce de la collection Klaus-Jochen Krüger (DAO JLLQ, d'après Phillips 2004: 552, fig. 7.8b).



Fig. 6. Meule ornée du Musée de Zwirat (Mauritanie) (Photo JLLQ).

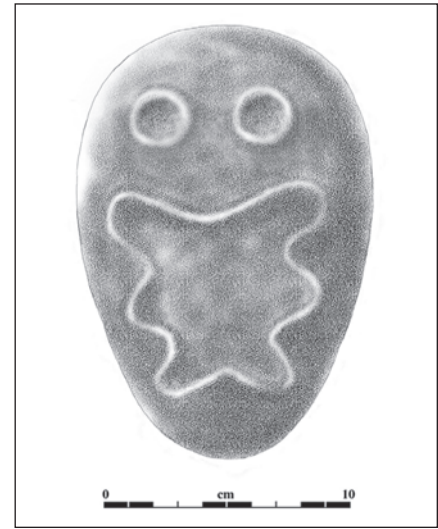


Fig. 7. Meule ornée du «Sud-Algérien» (DAO JLLQ d'après une photo d'Erich Lessing)

Jean-Pierre Roset en a aussi découvert une, en grès, ellipsoïdale (L = 62,5 cm) et ornée d'un décor abstrait en relief, « sur un des nombreux et immenses gisements de surface qui entourent le plateau situé immédiatement à l'ouest du rocher d'Areschima » au Ténére (Roset, 1973). Dégagée *in situ*, elle était « brisée en trois morceaux sous l'effet de son propre poids », et sa molette était encore posée au fond de la partie travaillante. Son décor en relief, formé de deux ovales ouverts accompagnés de plusieurs rangées de bossettes, se trouve cette fois sur la face utilisée, et l'action de broyage a fait partir un nombre indéterminé des bossettes – ce qui prouve que des objets richement ornements pouvaient également rester fonctionnels, contrairement à une assertion souvent réitérée pour les objets sahariens « cérémoniels » (et réfutée dans Le Quellec, 2008).

La photographie d'une autre pièce (59 x 30 cm), de la collection Klaus-Jochen Krüger, a été publiée en 2004 dans le catalogue de l'exposition « Africa, the Art of a Continent » (Phillips, 2004: 552, fig. 7.8b). Elle s'orne de cordons en reliefs formant des méandres complexes (Fig. 5).

Jean-Pierre Maistre a encore signalé au lieu-dit Tilelin, dans la Téfedest centrale, une « meule double ornée ». Il s'agit d'un bloc quadrangulaire (L = env. 70 cm) portant deux cuvettes dont les grands axes sont perpendiculaires l'un par rapport à l'autre. Le « décor » consiste en une ligne de treize

cupules longeant le grand côté d'une de ces cuvettes (Maître 1971: fig. 55-2), et parler dans ce cas de « meule ornée » paraît peut-être un peu excessif, ces cupules ayant pu avoir un rôle utilitaire (comparer par exemple avec les meules non mobilières d'Ikadnouchère, qu'entourent également des cupules, Müller-Karpe, 1980 :362, fig. 5). D'un type très différent est également la « meule ornée » de petites dimensions (21,5 x 18 cm) trouvée à trente-cinq kilomètres au nord-est de la Gâret el-Djenûn, et qui évoque plutôt une palette à fard (Duhard *et al.*, 1990).

Deux autres objets peuvent être mentionnés pour mémoire, bien que leur provenance soit très éloignée des précédents. L'un est une petite meule de provenance inconnue, conservée au musée de Zwirat en Mauritanie, et dont la face non travaillante porte une gravure animalière en relief qui évoque la stylisation d'un arthropode (Fig. 6). L'autre vient du Maroc : c'est une autre meule ornementée, découverte à Taforalt (région d'Oujda) « dans un contexte épipaléolithique, ibéro-maurisien » (Savary, 1965: 472), et qui porte un décor réduit à quelques incisions d'un « trait maladroit et mal assuré », que l'abbé Roche a interprétées comme « figuration de mouflon ou représentation anthropomorphe » (Roche, 1963 : 151, et fig. 41).

Ce bref inventaire ne doit pas être considéré comme exhaustif, car plusieurs meules comparables se trouvent dans des collections privées. L'une a été photographiée

en 2006 par Erich Lessing chez L.V., un collectionneur et marchand de Marrakech (<http://www.lessing-photo.com/>). Elle est de forme ellipsoïdale (17,5 x 12 cm), et sa face non travaillante porte un décor en relief très soigné formé de deux cercles et d'un méandre fermé (Fig. 7). Dite provenir du « Sud-Algérien » – indication très vague et qui paraît sujette à caution – elle a été vendue en 2008 à un collectionneur inconnu, et sa trace est actuellement perdue. La même collection comportait un objet comparable, mais subcirculaire (Ø = ca 33 cm), lui aussi annoncé comme provenant « du Sud-Algérien » – et qui semble avoir été cédé au même acquéreur que le précédent (Fig. 8). Tous deux portent un décor formé d'un cordon en relief formant un méandre fermé qui rappelle, en moins complexe, celui de l'objet de la collection Klaus-Jochen Krüger (Fig. 5).

Au moins trois autres, qui se trouvent chez autant de collectionneurs allemands, sont encore plus intéressantes pour notre propos, puisque deux proviennent de l'Edeyen de Murzuq et une de l'oued I-n-Haggâren au Messak. Elles aussi portent une ornementation en relief sur leur face non travaillante mais, dans leur cas, il s'agit clairement, à chaque fois, d'un décor animalier: girafe pour l'une, de l'Edeyen, rhinocéros pour celle de l'I-n-Haggâren (Fig. 9), et même boviné couché dans le grand style du Messak pour la dernière, de l'Edeyen.

Remarques et commentaires sont forcément limités par l'im-

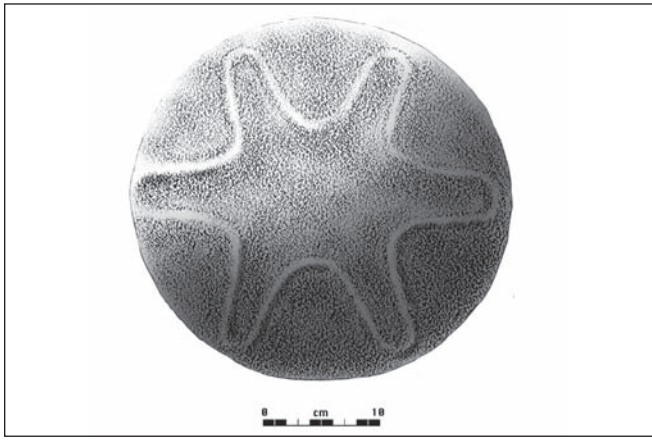


Fig. 8. Meule ornée du «Sud-Algérien» (DAO JLLQ d'après une photo d'Erich Lessing).

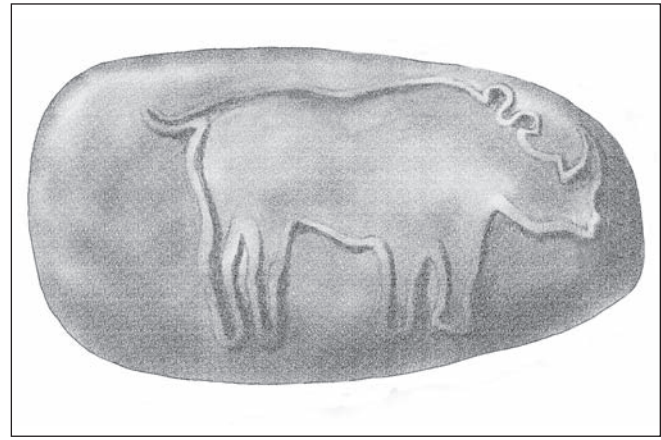


Fig. 9. Meule ornée de l'oued I-n-Haggâren au Messak (DAO JLLQ, d'après photographie).

précision – voire l'aura de mystère! – qui entoure certaines de ces pièces, trop rarement documentées en détail. Néanmoins, le fait que le décor en champlevé de la nouvelle meule du Messak que nous signalons soit probablement animalier, et qu'il rappelle l'art des graveurs de ce massif, doit être rapproché du fait que les seules autres meules ellipsoïdales ornées de gravures clairement animalières et en champlevé proviennent avec certitude de l'oued I-n-Haggâren pour l'une, dont le décor évoque les gravures environnantes, et de l'Edeyen de Murzuq pour les deux autres, alors que, pour des raisons géologiques, aucun objet de grès ne peut se trouver naturellement dans cette dernière zone. Les deux meules ornées de l'Edeyen ont donc été apportées sur place par leurs utilisateurs, dont le plus probable est qu'il s'agissait des graveurs du Messak, qui conduisaient leurs troupeaux dans cette région durant la saison des pluies (Le Quellec, 1998). Or dans l'Edeyen, lorsqu'elles ont un contexte, les meules ne se trouvent jamais que sur des sites à pointes de flèches, matériel poli, objets à taille bifaciale, céramique.

Bien que le décor figurant sur la partie externe d'objets qui sont typologiquement des meules (Fig. 3, 5-8) soit relativement fragile, les cordons en relief qui le composent ne montrent aucune trace d'écrasement. Pourtant, l'utilisation de ces instruments sur un support dur (sol pierreux, rocher...) les aurait à n'en pas douter polis, usés, érodés, dégradés. Il est du reste habituel de remarquer une certaine usure au dos des meules de type courant.

Ceci implique que, dans l'optique d'un usage banal comme meules, celles-ci n'ont *jamais* été utilisées autrement que sur un support souple, voir mou, au vu de la fragilité de ce type de grès.

Il est difficile d'en dire plus sur leur usage mais, quel qu'il ait pu être, cérémoniel ou quotidien, et quelle que soit leur possible affinité avec celles du Sud-Algérien ou du Ténéré, les deux meules ornées de l'Edeyen et les deux du Messak sont apparentées par leur type de décor et leur technique de réalisation, et elles font partie des éléments matériels et symboliques témoignant des relations établies par les pasteurs néolithiques entre les diverses parties du bassin de Murzuq. Les informations que pourrait apporter une étude approfondie dépasseraient de loin la délectation personnelle de quelques collectionneurs privés, et nous encourageons donc ceux-ci à mieux faire connaître les éléments en leur possession.

Références

- BALOUT L., 1958. *L'Algérie préhistorique*. Paris: Arts et Métiers Graphiques, 182 p.
- DUHARD J.-P., J. GAUSSEN ET B. MOUTRON, 1990. Une meule ornée saharienne. *Sahara*, 3: 103-104.
- GAST M., 1995. Des graines nourricières qu'on ne broie pas: les confusions de «l'agriculture néolithique saharienne». In: Robert Chenorkian (éd.), *L'Homme méditerranéen. Mélanges offerts à Gabriel Camps*, p. 249-257. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence / LAPMO.
- LE QUELLEC J.-L., 1996. L'art «clas-

sique» de la civilisation du Messak (Fezzân, Libye). *Studia Africana*, 7: 8-42.

- LE QUELLEC J.-L., 1998. *Art rupestre et préhistoire du Sahara : le Messak libyen*. Paris: Payot & Rivages, Grande bibliothèque scientifique, 616 p., 16 pl.
- LE QUELLEC J.-L., 2008. À propos des molettes zoomorphes du Sahara central. *Sahara*, 19: 39-60.
- MAÎTRE J.-P., 1971. *Contribution à la préhistoire de l'Ahaggar. I. Tefedest centrale* (Mémoires du Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques, t. 17). Paris: Arts et métiers graphiques, 224 p.
- MÜLLER-KARPE A., 1980. Eine Quadrige-Darstellung in der Zentral-Sahara. *Beiträge zur allgemeinen und vergleichenden Archäologie*, 2: 359-379.
- PHILLIPS T. (ED.), 2004. *Africa, The Art of a Continent*. München / Berlin / London / New York: Prestel, 613 p.
- ROCHE J., 1963. *L'épipaléolithique marocain*. Lisbonne: Fondation Calouste Goulbenkian, 2 vol., 261 p., 78 fig., 56 pl.
- ROSET J.-P., 1973. Une meule néolithique ornée du Ténéré (Sahara nigérien). *Archéologia*, 58: 66-68.
- SAVARY J.-P., 1963. Note sur une meule néolithique ornementée provenant de Tihigaline (Sahara oriental). *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 60(5-6): 316-319.
- SAVARY J.-P., 1965. À propos de l'idole d'Issaouane et de la meule de Tihigaline (Sahara oriental). *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 62(2): 465-476.
- ZERBONI A., 2008. Holocene rock varnish on the Messak plateau (Libyan Sahara): Chronology of weathering processes. *Geomorphology* 102: 640-651.